



Fiche info

Passer le permis B (Auto)

grâce à l'Apprentissage Anticipée de la Conduite (AAC)

ou « Conduite Accompagnée »

Présentation

Bienvenue chez **COCO AUTO-ÉCOLE** où nous nous engageons à vous offrir une formation de qualité pour obtenir votre permis de conduire avec la formule Conduite Accompagnée.

L'apprentissage anticipé de la conduite (AAC) vous concerne si vous avez 15 ans ou plus et que vous voulez obtenir le permis B.

Après la formation initiale en auto-école, une période de conduite accompagnée permet d'avoir une expérience de conduite avec un proche (accompagnateur) avant de passer l'épreuve pratique du permis B.

Cela vous permet d'acquérir une véritable expérience de la route :

- Renforcement des compétences sur le long terme
- Diminution des risques d'accident

En plus, la période probatoire est réduite à 2 ans (au lieu de 3) en cas de réussite !

Avec quel véhicule conduire en période d'AAC ?

En AAC, Vous pouvez conduire un véhicule léger (PTAC de 3,5 tonnes maximum) de catégorie B. Le véhicule utilisé peut être à boîte de vitesses manuelle ou automatique. Le véhicule peut être attelé d'une remorque dont le PTAC est inférieur ou égal à 750 kg. Si le PTAC de la remorque est supérieur à 750 kg, la somme des PTAC (voiture + remorque) ne doit pas dépasser 3 500 kg.

Qui peut être accompagnateur ?

Votre accompagnateur peut être un membre de votre famille **ou un** ami.

Vous pouvez avoir un ou plusieurs accompagnateurs.

Un guide sur la conduite accompagnée est remis à l'accompagnateur.

Chaque accompagnateur doit remplir les 3 **conditions** suivantes :

- Avoir le permis B depuis 5 ans ou plus
- Avoir l'accord de son assurance auto pour la conduite du ou des véhicules utilisés au cours de la conduite accompagnée. Une extension de garantie peut être nécessaire.
- Ne pas avoir eu d'annulation ou d'invalidation du permis dans les 5 années précédentes

Les rendez-vous pédagogiques obligatoires :

Vous devez participer à 2 rendez-vous avec un moniteur de l'auto-école et au moins un accompagnateur :



- Le 1er rendez-vous a lieu entre 4 et 6 mois après la délivrance de l'attestation de fin de formation initiale (AFFI)
- Le 2nd rendez-vous a lieu lorsque vous avez parcouru 3 000 km au minimum.

Chaque rendez-vous dure **3 heures** et comporte une **partie pratique** et une **partie théorique**.

Les règles de conduites :

- Conduire en présence de votre accompagnateur. Il doit être assis à l'avant du véhicule, à côté de vous.
- Conduire pendant 1 an minimum
- Parcourir 3 000 km minimum
- Conduire en France. La circulation à l'étranger est interdite.
- Conduire sur le réseau routier et autoroutier à différents moments du jour et de la nuit et par diverses conditions météorologiques
- Respecter des limitations de vitesse spécifiques

Vous ne devez **pas dépasser les vitesses maximales** suivantes :

- **110 km/h** sur les sections d'autoroutes où la vitesse est limitée à 130 km/h
- **100 km/h** sur les autres sections d'autoroutes
- **100 km/h** sur les routes à 2 chaussées séparées par un terre-plein central
- **80 km/h** sur les autres routes
- **50 km/h** en agglomération.

Identifier le véhicule utilisé pour l'AAC :

Pour identifier le véhicule comme véhicule d'apprentissage, vous devez placer un signe distinctif autocollant ou magnétisé à l'arrière gauche (et sur la remorque si nécessaire).

Quels papiers présenter en cas de contrôle routier ?

- **Certificat d'immatriculation** (carte grise) du véhicule, et si nécessaire carte grise de la remorque
- **Formulaire** de demande du permis de conduire (version imprimée ou dématérialisée) ou attestation de fin de formation produite par l'auto-école
- **Permis de conduire de l'accompagnateur**
- **Papiers d'identités**

Conditions pour vous inscrire aux cours :

Avoir au moins 15 ans lors de l'inscription à l'auto-école

Avoir l'accord de son représentant légal.

Avoir réussi l'examen du code de la route.

Avoir un accompagnateur identifié par l'auto-école

Avoir l'accord de son assurance auto pour la conduite du ou des véhicules utilisés au cours de la conduite accompagnée. Une extension de garantie peut être nécessaire.

Avoir équipé la voiture d'un double rétroviseur et d'un disque AAC à l'arrière.



Conditions pour vous inscrire à l'examen du permis B :

Avoir au minimum 17 ans pour passer l'épreuve du permis.

Avoir suivi au minimum 20 heures de formation à la conduite dans le cadre de l'auto-école et avoir obtenu l'attestation de fin de formation initiale (AFFI).

Avoir réalisé au moins 3000 KM en conduite accompagnée.

Avoir réalisé les 2 rendez-vous pédagogiques obligatoires

Être titulaire de l'ASSR 2 ou de l'ASR si c'est la 1ère catégorie de permis que vous passez et que vous êtes né après 1988.

Avoir obtenu un certificat médical d'aptitude à la conduite si vous êtes concerné par un handicap ou une pathologie invalidante.

Objectif de la formation :

Passer l'examen du permis B avec boîte manuelle en AAC

Objectifs pédagogiques : Se référer à la fiche Programme Permis B

- Maîtriser le maniement du véhicule (trafic faible ou nul)
- Appréhender la route en conditions normales
- Circuler en conditions difficiles et partager la route
- Adopter une conduite autonome, sûre et économique

Durée de la formation en centre : 20 heures minimum à plus, selon votre besoin.

A chacun son rythme ! **COCO AUTO-ÉCOLE** vous propose plusieurs formules d'apprentissage et des outils pédagogiques variés. Nul doute que vous y trouverez une façon d'apprendre et de vous entraîner qui vous conviennent et qui renforcent votre motivation.

Prérequis : Passer l'évaluation de départ sur simulateur.

Méthodes mobilisées :

COCO AUTO-ÉCOLE met à votre disposition :

- Des monitrices et moniteurs certifiés
- Un simulateur de conduite
- Des véhicules : CITROEN 3, BMW, CLIO 4,...
- Un logiciel de code et de suivi : KOPILOTE
- Livret d'apprentissage

Modalités d'évaluation et de suivi de votre formation :

1. Evaluation initiale

Avant de commencer la formation, **une évaluation initiale** est réalisée pour déterminer le nombre d'heures de formation qui vous conviendrait le mieux. Elle se formalise par un questionnaire et, dans certains cas, elle est complétée par un test sur le simulateur ou par un test sur route.



Cette étape est cruciale pour personnaliser votre parcours en fonction de votre niveau de départ et des conseils pédagogiques de COCO AUTO-ÉCOLE.



2. Suivi et évaluations intermédiaires

Pendant votre formation, votre moniteur fera le point avec vous, sur vos progrès et vos axes d'amélioration, après chaque session de conduite.

Vous pourrez également évaluer vos progrès grâce à votre fiche de suivi personnelle.

Vous aurez accès à la plateforme en ligne KOPILOTE pour suivre votre progression.

3. Évaluation finale

Un bilan de 2h00 sera effectué avec votre moniteur avant de vous inscrire à l'examen.

Une Attestation de Fin de Formation Initiale (AFFI) est remise après un bilan positif.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap (PSH) :

COCO AUTO-ÉCOLE est attentive à l'accueil des personnes en situation de handicap. Un référent handicap est à votre disposition pour étudier les moyens en compensation dont vous aurez besoin ou pour vous orienter vers nos partenaires spécialisés.

Modalité d'inscription et délais d'accès :

Pour vous inscrire, rien de plus simple, vous nous contactez par :

- mail : info@coco-autoecole.fr
- Téléphone : **09 80 80 38 82**
- Par la fiche contact de notre site Internet : <https://www.coco-autoecole.fr>
- Vous passez nous rendre visite :

Coco Auto-école, 11 rue de Vendée, 91940 Les Ulis

Pour valider votre inscription, pensez à nous fournir :

- Carte d'identité
- Justificatif de domicile (-6 mois)
- Photo d'identité numérique (e-photo)
- ASSR2 et JDC ou attestation de recensement si -25 ans
- Si hébergé : attestation d'hébergement + pièce d'identité de l'hébergeant

La formation peut démarrer dès la réalisation de votre inscription.

Fin de la conduite accompagnée :

- Aucun minimum légal de durée au-delà des 3 000 km.
- Présentation à l'examen possible à tout moment.
- Recommandation : prévoir une révision avec un moniteur avant l'examen.



Tarifs : Voir les fiches « Tarifs détaillés » et « Possibilités de financement »

Heures (Conduite + simulateur)	Avec code (Tarif + Code tarif)	Sans code (Tarif + Code tarif)
20h (16+4) Boîte Manuelle	1640 € - CCACS BM20	1440 € - AUACS BM 20
20h (16+4) Boîte Automatique	1690 € - CCACS BA20	1490 € - AUACS BA 20
Frais d'accompagnement à l'examen	61 € BA - 63€ BM	61 € BA - 63€ BM

En cas de demande de formation sur Boîte manuelle exclusivement, les conditions sont celles du passage du permis B en boîte manuelle, avec les mêmes conditions pour la conduite accompagnée.

MAJ 250723